

La libéralisation de l'énergie f

Paul Vanlerberghe (CSCE)

Avec le dixième anniversaire de la libéralisation, les analyses et verdicts commencent à sortir. En 2013 déjà, Gérard Mestrallet, alors PDG de Engie-Suez l'affirmait : « En Europe, la libéralisation est un échec. Il faut agir. » Dans deux livres fondamentalement opposés, Jean-Pierre Hansen, ex-patron d'Electrabel, et Claude Turmes, parlementaire européen pour les Verts et rapporteur fréquent de la commission pour l'énergie (ITRE - Commission for Industry, Trade and Energy), posent leur diagnostic.

Pour Hansen, les soutiens accordés à l'énergie renouvelable sont la principale cause de l'échec de la libéralisation ou le « modèle de marché ». La crise économique et financière de 2008, arrivée juste au moment où les soutiens aux renouvelables européens entraient massivement en vigueur, aurait enfoncé le clou et détruit la rentabilité des producteurs d'électricité.

Claude Turmes, pour sa part, estime qu'après les débuts prometteurs du renouvelable à partir de 2008, les conglomérats d'énergie ont appuyé sur le frein à partir de 2013. Ils ont choisi de faire la guerre aux renouvelables afin de garder leurs anciennes centrales fossiles et nucléaires en fonctionnement aussi longtemps que possible. □

**« En Europe,
la libéralisation
est un échec.
Il faut agir. »**

**(Gérard Mestrallet,
en 2013)**

« Libéralisation manquée ? La faute aux renouvelables ! »

Dans le livre *Transition(s) électrique(s)* (1) Jean-Pierre Hansen – ex-patron d'Electrabel (Engie) – et Jacques Percebois affirment que la contradiction entre la politique de soutien des énergies renouvelables et le libre marché de l'énergie a tué la libéralisation. Le livre commence d'ailleurs par une promenade à couper le souffle à travers le vaste paysage de l'histoire de la « galaxie électrique » de l'Europe d'après-guerre.

Pour Jean-Pierre Hansen, c'est clair : la libéralisation des marchés de l'électricité (l'auteur se limite aux marchés de l'électricité et ne s'intéresse que rarement aux autres marchés de l'énergie) était bien nécessaire, mais elle a été mal préparée par une Commission européenne dopée par le succès de la libéralisation des télécommunications. Elle n'a pas pris le soin d'analyser les leçons de

la libéralisation au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

De la libération...

Avant de nous introduire aux bonheurs et méfaits de la libéralisation, Hansen et Percebois nous font arpenter le vaste paysage des systèmes de production et de distribution d'électricité qui existaient dans l'Europe de l'après-guerre.

En France, le Conseil national de la Résistance avait décidé, déjà avant la fin de la guerre, de nationaliser les secteurs clés de l'économie, y compris le secteur de l'énergie. Le premier gouvernement De Gaulle, après huit jours de débats à l'Assemblée nationale, a voté la loi de nationalisation le 8 avril 1946. Cela va déboucher sur la création d'Electricité de France (EDF) qui va marquer profondément le paysage électrique de la France pendant les cinquante années à venir. Presque toutes les productions

d'électricité qui, avant, étaient dispersées, sont reprises et concentrées au sein d'une seule grande entreprise, laquelle est dotée d'un solide savoir-faire en ingénierie. La nationalisation de 1946 allait ainsi réunir cinq grands groupes privés, 200 entreprises de production, une centaine de sociétés de transport et près d'un millier de distributeurs pour former EDF, Electricité de France.

EDF était tellement puissante qu'elle a pu, deux décennies plus tard, au moment des choix nucléaires, imposer la technologie « uranium enrichi et eau légère », de licence américaine. C'est le président Pompidou qui l'a imposée en 1969, à la demande d'EDF, au détriment de la technologie prônée par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

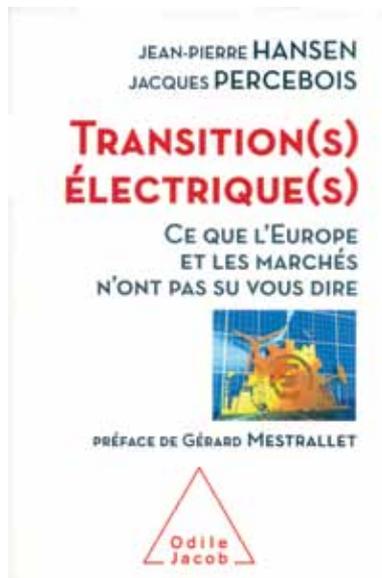
La Grande-Bretagne était alors le théâtre d'un même mouvement d'étatisation. En avril 1947, le Premier mi-

ête ses dix ans. Qui trinque ?

nistre Atlee nationalise le secteur : le *Electricity Act* regroupe quelque 200 entreprises privées et 400 entités publiques de production, de transport ou de distribution au sein de la *British Electricity Authority*. La base était jetée de ce qui allait devenir en 1957, et jusqu'à l'ère de Margaret Thatcher, le *Central Electricity Generating Board* (CEGB). La mise en place d'un grand monopole public et intégré de l'électricité était finalisée.

En Belgique, des pressions s'exerçaient alors également en faveur d'un contrôle plus centralisé du secteur. Consommateurs, syndicats et industriels se plaignaient de la cherté du kilowattheure. A l'occasion de son congrès de 1954, La Fédération générale du Travail de Belgique (FGTB) exigeait la nationalisation du secteur. Face à cette menace, le baron Roger de Staercke, président de la Fédération des Industries de Belgique (FIB) – prédécesseur de la Fédération des entreprises de Belgique (FEB) – conviait les chefs des deux grands syndicats à une table ronde pour résoudre les problèmes du secteur. Avec comme résultat, quelques années plus tard, l'installation d'un Comité de gestion regroupant toutes les grandes entreprises privées du secteur, et gérant les producteurs privés d'électricité comme une grande unité. Un Comité de Contrôle de l'Électricité coiffait le tout, et contrôlait les plans d'investissement dans le secteur, les prix de l'électricité et le juste retour pour le capital investi. Ce comité allait d'ailleurs être élargi, quelques années plus tard, pour inclure les entreprises publiques de production d'électricité et puis le secteur du gaz.

En Allemagne (alors la Bundesrepublik Deutschland), le paysage était complètement différent du fait du



cloisonnement, dans l'après-guerre, des différents Länder, dans chacun desquels un grand électricien jouissait d'un quasi-monopole.

... à la libéralisation

Pourquoi, alors, démanteler ce système et introduire une libéralisation dans le secteur électrique ?

Pour Jean-Pierre Hansen, il ne fait aucun doute que le secteur devait être libéralisé. Pourtant, il n'avance pas d'argumentation économique, et ne dit pas que le secteur n'était pas performant. Selon lui, la « vague du marché » de l'époque était gonflée par le succès de la libéralisation de la télécommunication.

Par ailleurs, les grands électriciens étaient perçus, dans certains cercles, comme tout-puissants. « Il faut ajouter que, après quarante ans d'existence, les monopoles électriques n'avaient plus toujours bonne presse. Et les entreprises « institutionnelles » qu'ils étaient partout devenus suscitaient autant de critiques que de convoitises. Par exemple, en France, la domination intellectuelle et industrielle d'EDF était jalouée et provoquait bien des crispations ; en Allemagne, les conglomérats diversifiés dont les grands électriciens étaient le cœur avaient fini par agacer les res-

ponsables politiques, qui y voyaient des Etats dans l'Etat. »

Cela dit, toujours selon Hansen, la libéralisation a été mal préparée, puisqu'elle n'a pas tenu compte des expériences des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Mais, pour l'auteur, le coup de grâce aurait été asséné par la coexistence forcée entre un marché libre des énergies classiques, et les énergies renouvelables soutenues par des subventions et un accès garanti au système. « On a fait coexister dans le même secteur des installations soumises à des prix de marché et d'autres, les renouvelables, qui allaient bénéficier à la fois de subsides énormes et d'un accès privilégié, hors marché, à la satisfaction de la demande. »

Hansen prend en compte les divers systèmes de subsides dont jouissent ou ont joui les énergies classiques, notamment les énergies fossiles mais aussi le nucléaire civil (sans oublier la facture non réglée des déchets nucléaires).

Il affirme que le temps est venu d'arrêter les subsides pour les renouvelables, alors que la subsidiation des énergies classiques continue d'exister.

... et puis arriva la crise

Les contradictions entre renouvelables et marché ne constituent pas le seul facteur négatif : la crise financière et économique de 2008, et ses

Pour Jean-Pierre Hansen, l'échec de la libéralisation est du à la crise de 2008 et aux énergies renouvelables.

conséquences, ont également joué. Depuis la crise, la demande globale d'électricité est en recul ou en stagnation. Les prix sur les marchés de gros sont en chute libre. Or rares sont les industries capables de s'épanouir dans un environnement de chiffres ↗

⇒ d'affaires en recul. « Cette chute des prix de gros, liée en partie à une demande moins forte que prévu et à une offre insuffisamment maîtrisée, est plus que compensée par la hausse du coût des réseaux et, surtout, par les taxes nécessaires pour financer les nouvelles énergies et celles imposées pour pénaliser les anciennes. Au total et en un mot, les producteurs traditionnels se sont mis à perdre de l'argent et les consommateurs n'ont pas eu le sentiment d'en gagner. » Et Hansen de pointer une fois de plus les deux fléaux selon lui corrélés : les prix bas sur les marchés de gros, causés par les renouvelables, et les prix forts au consommateur... causés par les renouvelables.

S'il ne conclut pas de manière explicite sur le futur du secteur électrique, sa conclusion implicite est néanmoins assez claire : la cause des problèmes est à chercher du côté des renouvelables et de la crise.

Il est remarquable de constater que ses analyses et plaidoiries vont dans une large mesure dans le sens de celles du Groupe Magritte, le groupe des dix plus grands électriciens en Europe, formé sous l'impulsion de Suez (Engie) et Gérard Mestrallet, son ex-président-directeur-général et actuel président.

Le groupe Magritte tient son nom du lieu – le musée Magritte à Bruxelles, lequel est largement sponsorisé par le groupe Suez (Engie) – où le groupe

s'est réuni en premier lieu. Suite à ces réunions, les chefs d'entreprise du groupe Magritte ont partagé un dîner avec les chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil européen, le 22 mai 2013 à Bruxelles, pour faire valoir leurs demandes : moins de subsides pour les renouvelables, et la fin de l'accès prioritaire aux réseaux. Gérard Mestrallet, animateur principal du groupe Magritte, s'est chargé de la préface du livre de Jean-Pierre Hansen : il approuve largement les thèses qui y sont défendues. □

(1) *Transition(s) électrique(s). Ce que l'Europe et les marchés n'ont pas su vous dire*, Jean-Pierre Hansen et Jacques Percebois, Ed. Odile Jacob. Paris. 2017.

« On a saboté la transition énergétique ! »

Selon le député européen Claude Turmes, les cinq dernières années ont été perdues pour l'énergie renouvelable au niveau européen. L'opposition acharnée des grands conglomerats dans les cénacles de l'Union européenne a réduit considérablement l'ambition des objectifs à atteindre.

Dans son livre *Transition énergétique* (1), Claude Turmes, député européen du parti Die Gren (le parti Ecolo luxembourgeois) nous familia-

Magritte (2), un groupe de lobbying constitué par les dix grands conglomerats européens de l'énergie (*lire l'article en p. 72*), qui va tenter de freiner l'élan et l'essor de la transition vers les énergies renouvelables.

Turmes insiste d'abord sur le caractère toujours largement monopolistique du secteur de l'énergie. Les vieux crocodiles de l'énergie continuent de maintenir une situation de quasi-monopole dans leurs prés carrés nationaux respectifs. Voici quelques années, ils ont réalisé qu'ils

nière bien différente de Jean-Pierre Hansen. Selon Turmes, les grands groupes énergétiques ont refusé, pendant de longues années, de choisir le camp des renouvelables et, par défaut, ils ont parié sur une double stratégie. La première partie de la stratégie consiste à maintenir, aussi longtemps que possible, les rentes provenant du maintien d'un parc de centrales classiques déjà largement amorties. La deuxième partie consiste bien dans l'investissement dans le renouvelable, mais... en dehors de leur périmètre géographique classique, c'est-à-dire de l'Europe. Autrement dit, ils ne pouvaient – ou ne voulaient – pas engager eux-mêmes la concurrence entre les énergies renouvelables (aux coûts marginaux faibles, voire presque nuls) contre leur parc ancien qu'ils entendaient tenir en vie aussi longtemps que possible.

Selon Turmes, les grands groupes énergétiques ont refusé, pendant de longues années, de choisir le camp des renouvelables et, par défaut, ils ont parié sur une double stratégie.

rise d'emblée avec les moments clés des politiques énergétiques européennes. D'abord, le démarrage décisif, en décembre 2008, avec l'adoption de la Directive sur les énergies renouvelables, puis la contre-attaque de conglomerats de l'énergie, cinq ans plus tard.

C'est justement l'initiative du groupe

se trouvaient dans une situation intenable, chiffres de pertes et d'amortissements de leurs parcs de production classique à l'appui. C'est ce qui a amené le groupe Magritte à plaider auprès des dirigeants des pays de UE pour un changement de paradigme. Mais Turmes analyse la situation, et surtout ses causes, d'une ma-

Magritte s'allie à BusinessEurope

En 2013, le groupe Magritte entame donc un lobbying en défaveur de la production des énergies renouvelables : « Les cibles à abattre sont les tarifs de soutien nationaux pour les renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique. »

Cette campagne a connu un succès certain, selon Turmes, puisqu'elle a débouché, dès l'année suivante, sur un ralentissement considérable, et même une stagnation, des investissements dans le renouvelable. Turmes, en fin analyste, s'étonne d'une alliance spontanée qui s'est alors créée entre, d'une part, les producteurs d'électricité fossile et nucléaire (les membres du groupe Magritte) et, de l'autre, la puissante fédération BusinessEurope, la représentante des patronats européens. C'est principalement les organisations des industries énergivores (aussi appelées les « électro-intensifs ») qui ont persuadé la fédération intersectorielle BusinessEurope d'appuyer les demandes formulées par le groupe Magritte.

« Alliance étonnante », s'exclame Turmes, et « alliance contre nature entre clients et fournisseurs qui leur permet d'enclencher une attaque coordonnée contre les politiques progressistes initiées par l'UE. Les électriciens aident les électro-intensifs à préserver les exonérations de charges dont ils bénéficient sur leurs factures d'électricité, et les électro-intensifs aident les électriciens à limiter la progression des renouvelables qui les dessert. »

Rebondir ou pas ?

S'interrogeant sur le futur, Turmes se pose la question : « Les électriciens sauront-ils rebondir ? »

Et il constate que les électriciens allemands ont entamé une toute nouvelle stratégie : scinder tout leur conglomérat en deux grandes parties. La première partie qui regroupe les anciennes activités fossiles (et initialement nucléaires), et qui sont vouées selon eux à disparaître. Une sorte de *bad bank* de l'énergie. La seconde regroupe toutes

leurs activités vouées à être les activités phares dans le futur : les renouvelables, les nouveaux services de l'énergie et les réseaux...

Les réseaux de distribution sont donc vus comme des activités au futur prometteur ; les électriciens ont radicalement changé leur appréciation à leur égard. Naguère peu appréciés à cause d'une rentabilité « médiocre » dans un paysage qui connaissait

des chiffres de rentabilité bien plus alléchants, ils sont de plus en plus convoités et cela pour deux raisons principales.

D'abord, les réseaux génèrent un revenu stable et constant. L'autre raison : « La décentralisation de l'énergie, la numérisation et les objets connectés vont faire des réseaux de

veaux services d'énergie. Mais, d'un autre côté, elle s'emploie de toutes ses forces à influencer la législation européenne pour diminuer les ambitions et les objectifs pour le renouvelable et pour l'efficacité énergétique. Dans ce cadre, jusqu'aux derniers jours avant le bouclage du « Paquet d'Hiver », en novembre 2016, le groupe Magritte a continué de jouer son rôle, appuyé en

« C'est là la bataille qui nous occupe : l'émergence d'un nouveau système fondé sur une réappropriation de la question énergétique par les citoyens. »

distribution une précieuse plateforme de collecte d'informations. »

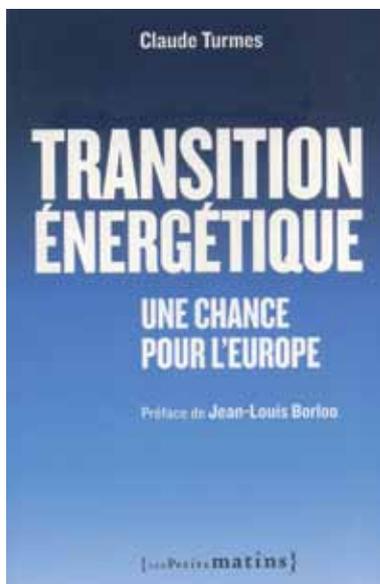
Par contre, le nucléaire est le sous-secteur douteux qui a trouvé sa place dans le pôle futureproof des électriciens allemands. Mais là, c'est le gouvernement allemand qui leur a forcé la main : ce dernier craignait que, si le nucléaire était rangé dans

cela encore une fois par BusinessEurope.

En Belgique, par le biais de sa filiale Electrabel, Engie-Suez entretient une peur pour le black out afin de justifier la prolongation de la vie pour ses centrales nucléaires.

Turmes déplore d'ailleurs vivement la décision de la Commission européenne de s'incliner devant le projet *Hinkley Point C*, prévoyant la construction de deux réacteurs nucléaires de type EPR (*European Pressurized Reactor*), construit par Electricité de France (Framatome) avec l'appui de *China General Nuclear Power Group* (CGNPG). Le gouvernement britannique a promis un prix de rachat de 120 euros par Mégawatt-heure pendant les trente-cinq premières années de production.

Au final, voici le rêve de Turmes, délivré en un seul paragraphe : « C'est là la bataille qui nous occupe : (. . .) l'émergence d'un nouveau système fondé sur une réappropriation de la question énergétique par les citoyens, les coopératives, les villes et de nouveaux acteurs de l'économie numérique. » □



la *bad bank* de l'énergie, cela ne compromet la sauvegarde des fonds nécessaires au démantèlement des centrales nucléaires dans le futur.

En France, selon Turmes, les groupes Engie-Suez et Electricité de France (EDF) continuent de parier sur deux chevaux.

Engie-Suez déclare embrasser totalement l'énergie renouvelable, et se spécialise dans le marketing des nou-

(1) *Transition Énergétique. Une chance pour l'Europe*, Les petits Matins, Paris 2017

(2) Le groupe Magritte est un club de pression, regroupant les dirigeants des dix plus grands groupes énergétiques en Europe. Les membres du groupes sont : Engie-Suez, qui en a pris l'initiative, Electricité de France, les groupes allemands E.ON et RWE, les Italiens ENEL et ENI, les Espagnols Iberdrola et GasNatural Fenosa, le Tchèque CEZ, GasTerra, OMV et Fortum.